

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Séance ordinaire du 25 février 2025

Salon du personnel à l'école Beau-Soleil de 19 h à 21 h

Projet d'ordre du jour

Durée	No	Sujet	LIP	Objet
2 min	1	Présences et quorum	Art. 61	Constat
10 min	2	Questions du public	Art. 68	Information
2 min	3	Lecture et adoption de l'ordre du jour		Adoption
5 min	4	Adoption du procès-verbal du 26 novembre 2024	Art. 69	Adoption
5 min	5	Suivis au procès-verbal		Information
5 min	6	Correspondance • Courrier adressé au CÉ		Information
10 min	7	Rapport de la directrice	Art. 96.12	Information
75 min	8	Sujets de discussion a. Rapport annuel 2023-2024 (Déposé sur place) b. Répartition du temps d'enseignement 2025-2026 c. Nouvelles sorties d. Don friperie de Pointe-du-Lac e. Coupures budgétaires f. Photos scolaires g. Inscriptions 2025-2026 h. Service de garde i. Formation CÉ	Art. 82 Art. 86 Art. 87 Art. 256	Adoption Approbation Approbation Information Information Consultation Information Information Discussion
5 min	9	Affaires diverses - a. - b.		Information
1 min	10	Levée de la séance		Adoption
		Rapport aux membres parents du délégué au comité de parents		

Benoît St-Onge, président

Brigitte Carrier, directrice



ÉCOLE DE POINTE-DU-LAC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
LE 25 FÉVRIER 2025

À une séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'École de Pointe-du-Lac dûment convoquée et tenue au salon du personnel de l'école Beau-Soleil, ce **25^e jour du mois de février deux mille vingt-cinq**, à dix-neuf heures, formant quorum sous la présidence de M. Benoît St-Onge, sont présents :

PARENTS

Mme Clémentine Trébuchon ☒
 Mme Alexie-Anne Côte ☒
 Mme Véronique St-Yves ☒
 Mme Marie-Claude Hardy ☒
 Mme Maryse Beaudry Massicotte ☒
 Mme Laurie Bergeron ☒
 M. Benoît St-Onge ☒
 Mme Karine Dupont ☒

SUBSTITUT(S) PARENTS

Mme Marie-Claire Juneau ☐
 Mme Geneviève Girard ☐
 Mme Cindy Levesque Boissonneault ☐
 Mme Marie-Pier Marin ☐
 Mme Mariane Hamelin ☒

DIRECTRICE

Mme Brigitte Carrier ☒

MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

M. François Bélisle ☒

ENSEIGNANTS(ES)

Mme Carolyn Bergeron ☒
 Mme Josée Paquin ☒
 M. Christian Hamelin ☒
 M. Francis Chayer ☒
 Mme Andrée-Anne St-Germain ☒
SUBSTITUT(S) ENSEIGNANTS(ES)
 Mme Isabelle Chapados ☐
 Mme Vicky Grenier ☐
 Mme Mélissa Tremblay ☐

PROFESSIONNEL

Mme Marie-Lys Pomerleau ☒
SUBSTITUT(S) PROFESSIONNEL
 AUCUN ☐

DIRECTRICE ADJOINTE

Mme Karine Gélinas ☒

SOUTIEN

Mme Valérie Bouillon ☐

SUBSTITUT(S) SOUTIEN

M. Marc-Olivier Gélinas ☐

SERVICE DE GARDE

Mme Marilyse Dupont ☒

SUBSTITUT(S) S.D.G.

Mme Cynthia Lemay ☐

INVITÉ(S)

AUCUN ☐

1. BIENVENUE, PRÉSENCE ET QUORUM

Monsieur Benoît St-Onge souhaite la bienvenue à tous.

Le président vérifie les présences et confirme qu'il y a quorum.

2. QUESTIONS DU PUBLIC

Mme Mariane Hamelin assiste comme membre du public à cette rencontre.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur St-Onge fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Carolyn Bergeron d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



ÉCOLE DE POINTE-DU-LAC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
LE 25 FÉVRIER 2025

418-CE-25-02

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 NOVEMBRE 2024

Monsieur St-Onge invite les membres qui étaient présents à la rencontre de novembre à valider la conformité du procès-verbal.

Il est PROPOSÉ PAR Mme Laurie Bergeron d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

- Journée contre l'intimidation : Employés et élèves invités à porter un chandail rose.
- Opération Enfant Soleil : Journée pyjama le 28 février
- Spectacle de musique : Le spectacle du Royal 22^e Régiment, organisé par madame Andrée-Anne, enseignante de musique, se tiendra demain.
- Projet éducatif : le vent dans les voiles jusqu'en 2027 pour la réussite et le bien-être de nos élèves.

6. CORRESPONDANCE – COURRIER ADRESSÉ AU CÉ

M. St-Onge prend connaissance du courrier de divers photographes reçu à l'école.

7. RAPPORT DE LA DIRECTRICE

- Nous débutons la 3^e étape qui revêt une valeur de 60 % au bulletin des élèves;
- Nous travaillons déjà à préparer la prochaine année scolaire;
- Sous peu, le nouveau visage des Seigneurs prendra place au gymnase ainsi que dans le vestiaire. À la semaine de relâche, la peinture des murs sera réalisée;
- Nous souhaitons rendre disponibles différents objets à l'effigie des Seigneurs;
- Les parents manifestent l'intérêt d'acheter le chandail des Seigneurs pour leur enfant.

8. SUJETS DE DISCUSSION

a) Rapport annuel 2023-2024 (Déposé sur place)

Le rapport annuel est un document qui collige des données auxquelles les parents et membres du personnel ont eu accès au fil du temps.

Mme Carrier survole le document, page par page, en amenant les explications nécessaires au besoin.

Question de M. St-Onge sur nos moyens d'avoir nos données qualitatives. Mme Carrier donne des exemples, comme le sondage par une firme du Centre de services scolaire. Les statistiques nous proviennent du CSS.

419-CE-25-02



ÉCOLE DE POINTE-DU-LAC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
LE 25 FÉVRIER 2025

Il est PROPOSÉ PAR Mme Josée Paquin d'adopter le rapport annuel 2023-2024 comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

420-CE-25-02

b) Répartition du temps d'enseignement 2025-2026

Aucun changement si ce n'est que le changement d'ECR (Éthique et culture religieuse) par CCQ (Culture et citoyenneté québécoise).

Il est PROPOSÉ PAR Mme Alexie-Anne Côte d'approuver la répartition du temps d'enseignement 2025-2026.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

421-CE-25-02

c) Nouvelles sorties

Aucune nouvelle sortie à déposée à ce jour. Explication de la flambée des prix des transports en autobus.

On demande si le conseil veut préapprouver une sortie pour les 4^e année, sans frais chargés aux parents, dont l'endroit sera à préciser plus tard.

Il est PROPOSÉ PAR M. Benoît St-Onge d'approuver la sortie pour les élèves de 4^e année qui demeure à déterminer.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

d) Don friperie de Pointe-du-Lac

Mme Brigitte informe les membres que la friperie de Pointe-du-Lac a fait un don de 5 000 \$ à l'école afin d'aider les familles de Pointe-du-Lac.

Nous souhaitons aider les familles en offrant des vêtements, des certificats d'épicerie, et en assumant des frais de garde ou de l'école.

L'évolution des dépenses se fera en toute transparence en gardant la confidentialité.

Proposition de M. Bélisle et M. St-Onge que le CÉ produise une lettre de remerciements pour la friperie de Pointe-du-Lac. M. St-Onge se charge de la rédaction.

e) Coupures budgétaires

En décembre, le MEQ a annoncé à notre CSS, une coupure de 2,5 millions à dégager pour la fin mars. Les écoles en assument 235 000 \$ proportionnellement à leur clientèle.

Notre effort budgétaire est de 5 862 \$. Le document joint présente l'origine des coupures qui n'auront aucun impact sur les élèves et nos projets de l'année.



ÉCOLE DE POINTE-DU-LAC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU CHEMIN-DU-ROY
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

LE 25 FÉVRIER 2025

f) Photos scolaires

Explication de l'historique des photographes des dernières années.
Après discussions et commentaires, le choix de la Pomme verte est fait par le CÉ.

g) Inscriptions 2025-2026

Premier aperçu du nombre d'élèves à ce jour : 742 élèves inscrits; le plus bas chiffre en six ans. Sous peu, nous évaluerons le nombre de groupes.
En maternelle 4 ans, nous devons prioriser les enfants référés par le CIUSSS.

h) Service de garde

- En février, remise de relevés 24 et postés aux élèves qui ont quitté l'école
- Début des inscriptions des élèves pour l'an prochain, priorité à ceux qui sont déjà inscrits. 10 mars début officiel.
- 5 stagiaires au SDG présentement.
- Friperie du 6 février : profit de 1160 \$. Achats pour renouveler les jeux dans les bacs. Coup de cœur aux grands qui s'impliquent avec fierté lors de l'évènement.
- On en profite pour parler des grands qui sont au secrétariat le midi pendant le dîner de nos secrétaires.
- Question d'un parent concernant les applications possibles pour les communications rapides avec le SDG en fin de journée (ex. : heure d'arrivée du parent pour déjà préparer l'enfant). Mme Marylise nous mentionne que le CSS discute sur une façon de faire qui serait uniforme dans toutes les écoles, c'est à suivre. Elle donne quelques exemples de l'efficacité, même si imparfaits, des moyens présentement utilisés.

i) Formation CÉ

Ouverture de Mme Brigitte aux questions suite au visionnement des capsules.

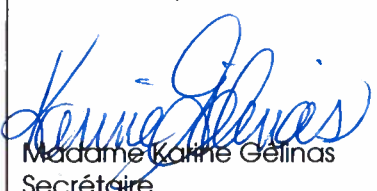
9. AFFAIRES DIVERSES

Commentaire de M. Bélisle concernant le débarcadère. Certains parents ne respectent pas les règles de sécurité, ce qui amène certains questionnements. Suggestion d'avoir une sortie du stationnement du pavillon des Seigneurs directement sur Ste-Marguerite pour faciliter la circulation.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est 20 h 39, Mme Alexie-Anne Côte PROPOSE la levée de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Madame Karine Gélinas
Secrétaire

Monsieur Benoît St-Onge
Président

Parail 2025

2625 04-01

École de Pointe-du-Lac

Rapport annuel du conseil d'établissement 2023-2024

*Centre
de services scolaire
du Chemin-du-Roy*

Québec 

MOT DE LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DE LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT

En 2023-2024, le Conseil d'établissement a adopté le nouveau projet éducatif 2023-2027 de l'école. L'aboutissement d'un grand projet rassembleur qui a impliqué en 2022-2023, tout le personnel de l'école, du service de garde, les élèves et leurs parents. Sondages, rencontres avec l'équipe-école, rencontres avec l'équipe du service de garde, rencontres nombreuses avec le comité restreint du projet éducatif ont permis à tous d'avoir une voix, de partager leurs idées pour faire de ce projet, notre projet commun qui nous ressemble et nous rassemble vers l'objectif ultime : la réussite et le bien-être de nos élèves. Durant tout le processus de rédaction, le Conseil d'établissement a été informé des développements. C'est le 28 novembre 2023 qu'il fut officiellement adopté par les membres.

Cette consultation colossale a donné lieu à des échanges très intéressants et riches où tous furent écoutés et considérés afin de faire consensus et d'écrire un projet éducatif bien ressenti par tous les acteurs impliqués dans la réussite et le bien-être de nos jeunes.

Les valeurs d'autonomie, de civilité et d'engagement teinteront toutes nos actions et nos décisions dans l'école dans les prochaines années.

Notre préoccupation première quant à la réussite scolaire demeure la lecture, mais la compétence de l'écriture se révèle une préoccupation importante suite à l'analyse des résultats. En ce qui concerne le climat scolaire, nos priorités ciblent le respect des élèves envers les adultes et leur motivation scolaire.

Cette année, les membres du personnel se concerteront maintenant à élaborer des moyens tangibles et rassembleurs pour la prochaine année 2024-2025 afin d'atteindre les résultats visés en 2027.

Encore une fois, le travail de collaboration a fait naître un projet emballant pour la réussite et l'avancement de notre milieu éducatif.

Encore une fois, ensemble, nous faisons la différence pour nos élèves !

Brigitte Carrier
Directrice

TABLE DES MATIÈRES

4	NOTRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
5	BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
5	2.1 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
6	2.2 ACTIVITÉS RÉALISÉES ET DÉCISIONS PROSES PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
10	2.3 PROJET ÉDUCATIF
13	REDDITION DE COMPTE DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE
14	ANNEXE

1 - NOTRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Titre et fonction au conseil	Nom et prénom
Président.e	Levasseur, Martyne
Vice-président.e	Côte, Alexie-Anne
Représentant.e au comité de parents	St-Yves, Véronique
Parent	Hardy, Marie-Claude
Parent	Arseneault, Julie
Parent	Leduc, Martin
Parent	Pépin, Marie-Mélie
Parent	Dupont, Karine
Membre du personnel enseignant	Drouin, Julie
Membre du personnel enseignant	Pouliot-Pelletier, Caroline
Membre du personnel enseignant	Boucher, Kathleen
Membre du personnel enseignant	Harvey, Sandra
Membre du personnel enseignant	St-Germain, Andrée-Anne
Membre du personnel de soutien	Gélinas, Marc-Olivier
Membre du personnel professionnel	Corbeil, Annie
Membre du personnel du service de garde	Santerre, Annie
Représentant.e.s de la communauté	Bélisle, François
Choisissez un élément.	
Choisissez un élément.	
Choisissez un élément.	

2 - BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2.1 - Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance (ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.)
11-10-2023	Séance ordinaire
28-11-2023	Séance ordinaire
27-02-2024	Séance ordinaire
09-04-2024	Séance ordinaire
07-05-2024	Séance ordinaire
04-06-2024	Séance ordinaire

2.2 - Activités réalisées et décisions prises par le conseil d'établissement

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, conclut, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
10-2023	Adoption	Règles de régie interne et calendrier des rencontres 2023-2024	
10-2023	Approbation	Règles de conduite et mesures de sécurité – Plans d'évacuation de l'école	
10-2023	Approbation	Règles de fonctionnement des services de garde	
10-2023	Approbation	Plan de lutte intimidation-violence / Reddition de comptes 2022-2023	
11-2023	Adoption	Rapport annuel 2022-2023	
04-2024	Adoption	Règles de régie interne révisées (Loi 23)	
04-2024	Approbation	Règles de fonctionnement des services de garde	
06-2024	Approbation	Règles de conduite et les mesures de sécurité – Agenda et code de vie	
06-2024	Approbation	Plan de lutte intimidation-violence / Reddition de comptes 2023-2024	

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, conclu, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
10-2023	Approbation	Activités et sorties éducatives	
11-2023	Adoption	Projet éducatif 2023-2027	
02-2024	Adoption	Répartition du temps d'enseignement 2024-2025	
04-2024	Approbation	Rentrée progressive maternelle	
05-2024	Approbation	Sortie Funtropolis	
06-2024	Approbation	Matériel didactique aux frais des parents et fournitures scolaires	

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, conclut, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
10-2023	Approbation	Projet de S.A.S.E.C. – Paniers de Noël	
11-2023	Approbation	Opération Enfant Soleil	
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
10-2023	Adoption	Budget du CÉ 2023-2024	
10-2023	Approbation	Projets entrepreneuriaux	
11-2023	Adoption	Budget 2023-2024 (Révision)	
11-2023	Approbation	Projets entrepreneuriaux (Mme Joanne et M. Christian)	
11-2023	Approbation	Friperie au profit du service de garde	
02-2024	Adoption	Plan triennal – MAO	

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, conclut, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			
04-2024	Approbation	Mesures dédiées et protégées	
05-2024	Adoption	Budget initial 2024-2025	
05-2024	Approbation	Projet d'entreprise M. Christian Hamelin	
06-2024	Approbation	Fonds à destination spéciale	

2.3 - Projet éducatif

- Démarche d'élaboration du projet éducatif (personnes consultées, dates de rencontres, consultation, etc.)

Consultation de l'équipe-école et l'équipe du Service de garde :

Enseignants, personnel de soutien, professionnels, éducateurs du service de garde

Rencontres équipe-école en 2022-2023 : 2 décembre, 27 janvier et 28 avril

Rencontres équipe du service de garde : ces mêmes rencontres se sont tenues dans les mêmes périodes

Comité du projet éducatif

Julie Drouin, Vicky Grenier, Manon Diamond, Annie Giroux, Sandra Harvey, enseignantes

Marie-Eve Grandbois, Marie-Claude Lachance et Brigitte Carrier, équipe de direction

Rencontres du comité du projet éducatif en 2022-2023 : 23 novembre, 11 janvier, 24 janvier et 3 avril

2023-2024 : 19 octobre, 23 octobre, 2 novembre, 6 février et 10 avril

- Sondages complétés par :

358 élèves

174 parents

82 membres du personnel

- Analyse des résultats des élèves en français et en mathématique pour tous les niveaux.
- Analyse des sondages pour dégager les forces et les défis.
- Présentation aux membres du conseil d'établissement de chaque étape d'élaboration du projet éducatif.

- Date d'adoption du projet éducatif au conseil d'établissement : 28 novembre 2023

- Mission, vision et valeurs de l'établissement :

Mission :

Engagés dans la réussite et l'épanouissement de tous.

Ensemble, formons les citoyens de demain !

Vision :

L'école de Pointe-du-Lac est un milieu de vie dynamique et accueillant qui multiplie les occasions de s'épanouir, de s'engager et d'ouvrir ses horizons par une approche empreinte de civilité et d'autonomie.

Valeurs :

Autonomie, civilité, engagement

RÉUSSITE SCOLAIRE Choix prioritaire 1 : Améliorer la maîtrise de la compétence en lecture en français			
Objectif	Situation de départ	Résultat visé en 2027	Indicateur
Augmenter le pourcentage d'élèves ayant 70% et plus en français lecture au sommaire	70,9% de nos élèves (juin 2023)	80 % de nos élèves	La moyenne des résultats en français lecture au sommaire à tous les niveaux

FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION

2023-2024 :

- Poursuite des travaux de l'équipe verticale de collaboration en 2023-2024 (3e année) sur l'enseignement de la lecture et les pratiques gagnantes;
- Analyse des pratiques pédagogiques en équipe-niveau, partage du représentant de l'équipe de collaboration tout au long de l'année et expérimentation en classe;
- Bilan des travaux de l'année de l'équipe verticale à tous les enseignants lors d'une réunion du personnel le 13 mai 2024 et dépôt d'un document sur le drive de l'école qui rassemble tous les outils développés pendant trois (3) ans en collaboration avec Karine Richard, conseillère pédagogique;
- Maintien de la réorganisation par bloc du service d'orthopédagogique; entretiens de lecture;
- Mission des moussaillons : ateliers d'intensification en conscience phonologique pour les élèves du préscolaire;
- Formation d'une équipe de leadership;
- Analyse de nos résultats en lecture à chaque étape;
- Services auprès des élèves par une enseignante-ressource (annexe 49);
- Consultation pour les choix des moyens du plan d'action du projet éducatif 2023-2027.

RÉUSSITE SCOLAIRE Choix prioritaire 2 : Assurer un climat scolaire positif et le bien-être des élèves			
Objectif	Situation de départ	Résultat visé en 2027	Indicateur
Augmenter le pourcentage de nos élèves qui respectent les adultes	74,5 % de nos élèves	85 % de nos élèves	Sondage auprès de nos élèves et de notre personnel
	-		

FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION

2023-2024

- Année de transition entre deux projets éducatifs où nous nous sommes concertés afin d'établir des moyens concrets pour 2024-2025 afin d'atteindre le résultat visé en 2027.

RÉUSSITE SCOLAIRE Choix prioritaire 3 : Mettre en place des conditions favorisant la motivation des élèves			
Objectif	Situation de départ	Résultat visé en 2027	Indicateur
Augmenter le pourcentage de nos élèves qui se disent motivés	79,5 % de nos élèves	85 % de nos élèves	Sondage auprès de nos élèves

FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION

2023-2024

- Beaucoup d'activités sportives en parascolaire destinées aux plus grands de l'école : cross-country, volley-ball, basketball, hockey cosom, football, futsal...;
- Activités organisées le midi pour les plus petits au gymnase par l'enseignant d'éducation physique;
- Cours de violon, guitare;
- Spectacle de musique devant les parents;
- Journée des talents an 3;
- Année de transition entre deux projets éducatifs où nous nous sommes concertés afin d'établir des nouveaux moyens concrets pour 2024-2025 afin d'atteindre le résultat visé en 2027.

REDDITION DE COMPTE

DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Adopté par le C.É. le 4 juin 2024

Nos résultats	Reddition de comptes 2023-2024 Plan de lutte pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école En date du 28 mai 2024 Clientèle école Notre-Dame = 124 élèves du préscolaire 4 et 5 ans Clientèle école Beau-Soleil = 642 élèves du 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycle		
	Intimidation		Notre-Dame : 0 Beau-Soleil : 9 fiches de signalement
	Violence verbale ou sociale	5	
	Violence physique	4	
	Violence à caractère sexuelle	0	
	Cyber intimidation		Réseaux sociaux
	Incidents de violence	Total : 107	Pour la totalité des 766 élèves
	Violence physique	89	Notre-Dame : 18 incidents Beau-Soleil : 1 ^{er} cycle : 47 incidents 2 ^e cycle : 11 incidents 3 ^e cycle : 13 incidents
	Violence verbale	17	Notre-Dame : 3 cas de violence verbale Beau-Soleil : 14 cas de violence verbale
	Atteinte à la propriété	1	Vandalisme
	12 codes rouges ont été remis aux élèves fautifs parmi les incidents comptabilisés.		
Constats sur ces résultats	Note : Les neuf (9) incidents répertoriés correspondent à ceux inscrits dans la fiche de signalement complétée par l'agent pivot de l'école. Précisions : Au total, à l'école Beau-Soleil, 95 incidents de violence sont comptabilisés pour l'année scolaire 2023-2024. De ce nombre, 9 furent traités comme situations d'intimidation de niveau 1 et les interventions déployées ont été signalées au Centre de services scolaire ainsi qu'aux parents.		

	À l'école Notre-Dame, nous avons consigné 21 incidents de violence pour l'ensemble des élèves du préscolaire. De plus, 74 incidents de violence (crises et désorganisations) ont été recensés de la part uniquement des élèves H. Nous observons cette année, une diminution de la violence sous toutes ses formes. Trois élèves ont bénéficié d'une intensification de services en lien avec leurs besoins spécifiques, dans le but d'atténuer les manifestations comportementales inappropriées. Nous avons bonifié les heures de service en éducation spécialisé afin de répondre aux besoins spécifiques de ces enfants et contribuer au climat plus favorable aux apprentissages. L'analyse des besoins de quelques élèves a été réalisée par l'équipe des services complémentaires en collaboration avec des partenaires extérieurs, dans le but d'orienter ces élèves vers les ressources appropriées. L'analyse des observations colligées tout au long de l'année, révèle un manque de collaboration des élèves face à l'autorité. Un plan d'action a dû être appliqué afin de soutenir les éducateurs en milieu scolaire en toute cohérence (école et service de garde). • Prendre note que la collecte de données s'est raffinée ces deux dernières années, au préscolaire ainsi qu'au service de garde.
Principaux moyens mis en place pour prévenir l'intimidation et la violence	Plusieurs activités inscrites dans le « plan d'action pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école » du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy ont été menées à terme : • Mme Lysanne Dufour (TES), a planifié et actualisé l'animation de tous les élèves de première et deuxième année, afin de les habiliter à résoudre leur conflit sans violence. Un langage commun augmente l'efficacité et la cohérence des interventions. • Véronique Maheu (AVSEC) a animé plusieurs rencontres auprès des élèves du 2e et 3e cycle pour développer l'estime de soi et le respect des différences. • Dans l'objectif de sensibiliser les élèves au respect et de les encourager à adopter des comportements non violents, le programme mini-Moozoom a été animé pour les élèves du préscolaire. • Une animation du programme Moozoom s'est tenue dans plusieurs classes du 2e et 3e cycles. Des stratégies pour mieux réagir et favoriser la gestion des émotions furent enseignées. • L'animation du programme Hors-Piste a débuté au 2e cycle. • L'école de Pointe-du-Lac a participé activement à la journée de sensibilisation « Ensemble contre l'intimidation », en réalisant plusieurs activités et en portant un vêtement rose. • Les animations d'Action-Tox ont été grandement appréciées : le contenu est pertinent et bien livré.

	Actions posées dans le but d'outiller et de soutenir tout le personnel (enseignants, éducateurs du service de garde et surveillants) à poursuivre les stratégies d'intervention efficaces face à l'intimidation et aux actes de violence : • Rencontres code de vie : enseignement explicite des comportements attendus par niveau scolaire; • Rappels des interventions correctives à réaliser; • Maintien du ratio surveillants/élèves sur la cour d'école; • Augmentation du nombre de plages horaires réservées aux suivis par le service de psychoéducation; • Maintien de deux récréations au lieu d'une (moins d'élèves aux entrées, sorties et sur la cour); • Maintien d'une ressource-TES pour soutenir les éducateurs lors de la période du dîner; • Mise en place de la zone « Passerelle » pour répondre aux besoins des élèves du premier cycle. • Embauche d'une technicienne en éducation spécialisée pour répondre aux besoins de deux classes. Bonification du service en éducation spécialisée.
Actions mises en place lorsque l'école constate un acte de violence ou d'intimidation	▪ Le plan d'action implique tout le personnel; tous ont l'obligation d'agir et d'agir rapidement. Aussi, l'élève a l'obligation de contribuer à l'établissement d'un milieu sain et sécuritaire. ▪ Lors d'un signalement ou d'une plainte, tout adulte témoin ou à qui on rapporte un acte pouvant s'apparenter à de l'intimidation et/ou de la violence se doit de faire une première intervention en écoutant l'élève ou les élèves dans un lieu discret. ▪ Ensuite, l'adulte présente l'événement et identifie les élèves concernés à l'intervenant de l'école afin qu'il applique les actions lors de telles situations. Celui-ci recueille avec précision les informations de l'événement. En toute confidentialité, il rencontre les élèves concernés : victime, auteur, témoin. ▪ L'intervenant partage l'information à la direction avant sa rencontre avec les élèves concernés. ▪ Si on détermine la présence de violence = intervention immédiate ▪ La direction et/ou l'intervenant rencontrent les élèves; ▪ Selon la gravité ou le caractère répétitif, la direction applique des sanctions disciplinaires, communique avec les parents et fait suivre le code rouge aux parents.

	▪ Si on soupçonne la présence d'intimidation = analyse plus poussée ▪ La direction et/ou l'intervenant rencontrent les élèves impliqués (victime, auteur, témoin); ▪ Rencontre en lieu privé avec les personnes concernées seulement avec un grand souci de confidentialité; ▪ Consultation du personnel concerné pour des précisions sur les relations avec les autres; ▪ Selon la gravité ou le caractère répétitif, la direction applique des sanctions disciplinaires, communique avec les parents et fait suivre le code rouge aux parents. ▪ La direction rencontre les parents des élèves concernés, si elle le juge nécessaire ou à la demande des parents. Nom de l'intervenante-pivot : Annie Corbeil
Mesures de sécurité prises pour prévenir les violences à caractère sexuel	Contenus gris du programme d'éducation sexuelle en 1^{re}, 3^e et 5^e année

Répartition du temps d'enseignement 2025-2026

Balises générales par semaine

- ❖ Éducation physique : 1 h au préscolaire, 2 h au 1^{er} cycle et 1,5 h aux 2^e et 3^e cycles
- ❖ Anglais : 1,5 h au 1^{er} cycle, 2 h au 2^e cycle et 3 h au 3^e cycle
- ❖ Arts (2/4 disciplines) dont une constante du 1^{er} au 3^e cycle : la musique
- ❖ 2^e discipline en arts : arts plastiques

Matières obligatoires	Présc.	1er cycle	2e cycle	3e cycle
Formation et éveil	22,5			
Français		10,5	9,5	8,5
Mathématique		8	7	7
Éducation physique	1,0	2	1,5	1,5
Total du temps réparti :	23,5	20,5	18	17
Anglais		1	1	1
Anglais		0,5	1	2
Arts :				
❖ Musique		1	1	1
❖ Arts plastiques		1	1	1
Culture et citoyenneté québécoise		1	1	1
Géographie, histoire, éducation à la citoyenneté			1	1
Science et technologie			1	1
Total du temps non réparti :		4,5	7	8
TOTAL	23,5	25	25	25

13 janvier 2025 : consultation du conseil d'école

20 janvier 2025 : consultation réunion du personnel

25 février 2025 : approbation du Conseil d'établissement

Répartition des choix écoles

Cible d'effort budgétaire de l'école:

BUDGET 2024-2025

(retour aux RF pour le 28 février 2025)

Nom école 147 Pointe-du-Lac

Cible d'effort budgétaire de l'école:

5 862,00 \$

Mesures ciblées :

M15023 - A l'école on bouge

317 \$

M15028 - Activités parascolaire au secondaire

M15186 - sorties culturelles

5 545 \$

M15231 V1 - École inspirante

M15012 - Aide-alimentaire (mesure protégée)

Efforts budgétaires attribués aux mesures:

5 862 \$

Commentaire:

Cible atteinte

Si votre cible d'effort budgétaire est non atteinte, expliquez pourquoi.

Autorisation de la direction générale (supérieur immédiat)

Veuillez retourner votre document au SRF en utilisant le FORM suivant:

Remplir les renseignements demandés et y joindre votre document.

(Pour des fins d'efficacité, aucun retour par courriel ne sera accepté.)

2025-02-19

[illegible]